

USIC

Rapport annuel usic 2004

Entretien avec le président	1
Politique et prises de position	5
Situation économique	7
Industrie du bâtiment	
L'usic et le public	9
Importance économique de l'usic	11
Activité des groupes régionaux	13
Groupes de travail permanents et groupes de projet	15
Activités essentielles 2004	21
– Révision de la loi sur les marchés publics	
– Nouveaux éléments internationaux dans le droit des marchés publics	
– Marchés publics des CFF dans le domaine des prestations de planification	
– Le contrat de planificateur de la CSFC	
– Plaintes des associations contre des procédures d'adjudication	
– Centre de compétences technique du bâtiment Horw	22
– Assurances sociales de l'usic constructionsuisse	
Fondation usic	23
Associations faitières internationales	25
Effectif des membres	27
Comité	
Groupes régionaux	29
Groupes de travail et groupes de projet	31
Personnel	

Entretien avec le président



Rétrospective de l'année 2004 à l'usic

Il y a un an, vous attendiez une relance de l'économie. Celle-ci s'est-elle produite et le secteur de la planification en profite-t-il également?

La conjoncture a effectivement repris durant l'année du rapport. Elle a toutefois profité essentiellement aux domaines exportateurs. Le taux d'occupation dans le secteur de la conception a été très variable; les carnets de commandes ont été mieux remplis dans les agglomérations urbaines que dans les zones rurales. La concurrence axée sur les prix a occasionné énormément de travail. La branche est mise de ce fait à l'épreuve: elle doit orienter sa prospection sur l'efficacité et s'organiser de sorte à limiter le plus possible les frais.

Votre objectif pour l'année 2004 était de remanier le site Internet et de renforcer la communication numérique aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ce but a-t-il été atteint?

Le site web www.usic.ch a été réaménagé et les innovations techniques existent bien. Mais la mutation vers la communication numérique ne se fait pas en une seule année. Cela demande du temps, même aux ingénieurs qui sont pourtant habitués à travailler avec l'ordinateur. Ce sont surtout les groupes régionaux qui n'ont pas encore pris l'habitude des nouvelles formes de communication au sein de l'association. D'un autre côté, une organisation comme l'usic ne peut se permettre de communiquer uniquement par voie électronique, car les membres ne veulent pas être obligés d'aller chercher les informations, mais veulent aussi les recevoir sous forme traditionnelle.

La relève professionnelle des ingénieurs civils issus des hautes écoles spécialisées fédérales est relativement satisfaisante. La situation est moins favorable dans la technique du bâtiment et en particulier dans la planification électrique. Que faites-vous pour combler cette lacune?

En automne 2005, la haute école de technique et d'architecture HTA Lucerne mettra en place, à l'initiative de l'usic, une

nouvelle discipline «ingénierie électrique du bâtiment» dans le cadre du cursus technique du bâtiment. Comme nous, la direction de la haute école spécialisée a reconnu que seules des stratégies claires en matière de politique de formation permettent de faire bouger les choses. L'usic s'est engagée dans cette nouvelle discipline en mettant à disposition du personnel, des idées et des moyens financiers. Le marché honorerà ces efforts en améliorant la qualité de la planification.

Vous considérez comme l'un des objectifs prioritaires d'une association, même patronale, de rendre perceptibles aux membres les avantages de leur appartenance. Avez-vous fait des progrès dans ce domaine durant l'année du rapport?

En principe, tous nos efforts en matière de prestations de services visent à générer un profit pour les membres. Nous nous sommes fortement engagés pour que la révision de la loi suisse sur les marchés publics améliore la pratique de l'adjudication publique des prestations de planification, en particulier en ce qui concerne leur qualité. Nous nous sommes aussi engagés en première ligne dans la conception du contrat de planificateur de la CSFC et nous avons organisé des séminaires pour apprendre à nos entreprises membres à se comporter face à ces contrats et pour les mettre en garde contre les conséquences juridiques de ceux-ci. Avec le CRB, nous avons négocié des conditions plus avantageuses d'accès aux documents de soumission. Avec les entreprises générales nous sommes en pourparlers sur la définition des principes d'une collaboration équitable. Nous avons par ailleurs effectué les travaux préliminaires à la création de notre propre caisse de compensation AVS qui constituera le premier pas en vue de décharger nos entreprises membres du travail administratif avec, si possible, toutes les assurances sociales.

Les bureaux d'ingénierie continuent de se plaindre de la situation déplorable en ce qui concerne les honoraires. Pensez-vous que cela soit justifié?

On ne peut nier qu'il existe un dilemme entre concurrence sur le prix et concurrence sur la qualité. Les entreprises d'ingénierie y sont particulièrement exposées parce qu'elles doivent élaborer de nombreuses offres pour les pouvoirs publics qui, pour leur part, sont soumis à des impératifs politiques d'économie. Pour cette raison, l'offre la moins chère obtient souvent l'adjudication, même si elle ne satisfait pas les exigences d'une haute qualité et si elle représente à long terme un mauvais investissement. Mais il est très difficile en politique de résister à des décisions qui semblent momentanément brillantes.



La CSFC a néanmoins prévu pour 2005 une réévaluation des taux d'honoraires qui auront certainement aussi des répercussions sur les maîtres d'ouvrage privés.

Les négociations avec la CSFC ont apporté une amélioration. Une adaptation en pourcentage aurait toutefois mieux répondu aux conditions de coûts réelles. L'augmentation des honoraires promise par la CSFC constituera pour les concepteurs un allègement momentané. Mais le problème de fond demeure: obtenir que la qualité de l'ingénierie exigée par les maîtres d'ouvrage soit honorée de sorte à couvrir les coûts et à générer des profits. Le problème vient justement de ce que les maîtres d'ouvrage ne peuvent mesurer tout ce qui est nécessaire pour parvenir à la qualité requise. C'est là que gît le problème essentiel de notre branche, et il faut nous défendre pour que nos honoraires ne soient pas fixés d'avance selon un quelconque pourcentage du montant hypothétique de l'ouvrage. D'entente avec les maîtres d'ouvrage, nous devons déterminer le niveau de qualité requis et leur présenter de façon convaincante le travail que cela représente pour y parvenir. Ce n'est que si nous réussissons à les convaincre que nous sortirons de ce cercle vicieux: pression sur les prix égale perte de qualité.

L'assurance responsabilité civile professionnelle de l'usic constitue certainement pour les membres l'avantage par excellence de leur appartenance. Etes-vous satisfait du nouveau contrat d'assurance avec la Zurich Versicherungs-Gesellschaft, et quels en sont les véritables produits-phares?

Le nouveau contrat d'assurance de l'usic présente de nombreuses améliorations. En particulier celles-ci: de nombreuses clauses d'exclusion de la couverture - l'alpha et l'oméga de tout contrat d'assurance - qui sont usuelles dans la plupart des assurances responsabilité civile professionnelle, ont pu être supprimées. Un nouveau règlement du fardeau de la preuve améliore considérablement la situation des bureaux d'ingénierie assurés en cas de dommage. D'autre part, la couverture des risques annexes a été étendue et une garantie de bonne fin réelle a été nouvellement introduite. Compte tenu des nouvelles règles plus sévères de Bâle II, celle-ci est particulièrement précieuse pour les entreprises d'ingénierie qui prennent part à des procédures de préqualification.

Tout cela semble très positif, mais y a-t-il également des problèmes et des lacunes en matière de responsabilité civile?

Une difficulté consiste certainement dans le fait que les maîtres d'ouvrage n'ont pas une idée précise de ce que signifie la responsabilité civile de l'ingénieur. Ils n'exigent notamment pas des candidats des montants d'assurance suffisants contre les dommages économiques. Cette négligence pénalise les soumissionnaires correctement assurés qui prennent en compte dans la structure de leurs coûts des primes d'assurance plus élevées. Pour cette raison, et aussi pour accroître la sécurité des maîtres d'ouvrage, il serait juste de faire figurer la qualité et le montant de l'assurance responsabilité civile parmi les critères de qualification.

L'usic a toujours fait montre de scepticisme vis à vis de l'idée d'une loi fédérale sur l'exercice de la profession d'architecte et d'ingénieur. En automne 2004, le Conseil fédéral a décidé, à la suite d'une recommandation d'expertise, de ne pas mettre en chantier une telle loi sur les planificateurs. Etes-vous satisfait de cette décision?

Il fallait s'attendre à ce que le Conseil fédéral dise non, car il eût été extrêmement difficile, dans notre démocratie référendaire, de réussir à faire passer une telle loi. Mais d'un autre côté, le fait que les professionnels non qualifiés aient le droit de mettre la main à des travaux d'études et de planification complexes sans avoir à fournir la preuve de leur qualification professionnelle reste un problème non résolu. Il faudra chercher un remède à cette situation, probablement en concertation avec l'UE. Mais un long chemin nous attend avant que la formule adéquate soit trouvée. On ne peut dire actuellement avec certitude si le Registre Suisse REG permettra de concrétiser une telle formule.

De nombreuses tâches politiques dont la réalisation exige la cohésion de l'ensemble de l'industrie du bâtiment sont déléguées aujourd'hui à l'usic et à constructionsuisse. Etes-vous satisfait du travail de constructionsuisse?

Depuis que cette association faïtière a été réorganisée et redotée en personnel, nos attentes sont satisfaites. Le fait qu'un membre de l'usic préside le groupe planification, et que ce groupe de base soit administré par le secrétariat de l'usic, est important pour nous, car cela nous offre la possibilité de soumettre nos idées facilement et directement à constructionsuisse. Comme il ressort du présent rapport annuel, il y a encore beaucoup d'autres affaires politiques que l'usic traite elle-même et sur lesquelles elle essaie d'influer par ses propres prises de position.

L'usic est également membre de l'association internationale Fidic et européenne EFCA. Ces adhésions coûteuses en moyens financiers et en personnel valent-elles la peine?

Nous tenterons de répondre à cette question après une phase de test de deux ans qui prendra fin à l'automne 2005. Les moyens financiers et le temps investis sont effectivement considérables. Mais d'un autre côté, l'appartenance à une association permet d'être tenu au courant en temps utile des connaissances, innovations et tendances, et de transmettre ces informations aux membres. La législation européenne, en particulier, influence dans une large mesure les lois suisses, les frontières perdent en importance, la globalisation s'étend à des domaines de plus en plus vastes et il est aussi de notre devoir de préserver de l'isolement le secteur suisse de la conception. Notre analyse tient compte aussi avant tout des besoins de nos entreprises membres exportatrices.

Politique

En 2004, quatre votations fédérales ont eu lieu:

8 février 2004

Les électeurs suisses ont refusé à une forte majorité de 63% le contre-projet du Conseil fédéral et du Parlement à l'initiative populaire Avanti. Le projet aurait permis la construction d'un deuxième tube du tunnel du Gotthard. Le nouveau droit de bail a également été clairement rejeté. L'initiative relative à l'internement à vie pour les délinquants sexuels ou violents jugés très dangereux a été clairement adoptée par 56% des voix.

16 mai 2004

Les suisses et les Suissesses ont rejeté sans équivoque les projets de réforme fiscale, d'augmentation du taux de la taxe sur la valeur ajoutée en faveur de l'AVS et la 11e révision de l'AVS.

26 septembre 2004

La naturalisation facilitée des jeunes de la deuxième génération est clairement rejetée de même que, bien que moins massivement, l'acquisition de la nationalité pour les étrangers de la troisième génération. L'initiative populaire pour le maintien du réseau de bureaux de poste est rejetée de justesse. L'initiative pour une assurance maternité, qui prévoit l'allocation pour perte de gain non seulement en faveur des personnes servant dans l'armée mais aussi en cas de maternité, est clairement adoptée par 55% des votants.

28 novembre 2004

La réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons a reçu une nette approbation des électeurs. Le nouveau régime financier prolongeant jusqu'en 2020 la compétence de la Confédération, limitée à 2006, de lever l'impôt fédéral direct et la taxe sur la valeur ajoutée, est approuvé encore plus massivement. Et un fait réjouissant pour les milieux scientifiques: les électeurs ont approuvé la loi concernant la recherche sur les cellules souches.

Décision importante d'élargissement de l'UE

Le premier mai de l'année du rapport, l'Union européenne a décidé d'admettre dix nouveaux membres, pour la plupart d'Europe centrale et orientale: l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Slovaquie, la République tchèque, la Hongrie, la Slovaquie, Malte et la partie grecque de Chypre.

Prises de position politique de constructionsuisse

– Consultation sur la révision de la loi sur le marché intérieur (LMI)

Les modifications de la LMI proposées par le Conseil fédéral ont été accueillies favorablement. constructionsuisse s'est déclarée notamment en faveur de l'assujettissement des monopoles cantonaux et communaux à la loi, de l'exécution uniforme des décrets (par exemple ordonnance sur la protection de l'air) ainsi que de l'externalisation à des mandataires privés de toutes les tâches qui ne sont pas de la compétence primaire des pouvoirs publics.

– Résolution de l'assemblée d'automne du 11 novembre 2004

constructionsuisse s'inquiète de voir que l'importance pour la mobilité individuelle et l'échange de biens d'infrastructures routières suffisantes et bien entretenues est manifestement méconnue. constructionsuisse demande au Conseil fédéral de poursuivre sa stratégie de croissance de manière conséquente, également en matière d'infrastructures, et s'oppose aux réductions disproportionnées dans la construction et l'entretien des routes. constructionsuisse rappelle que l'achèvement du réseau routier ne saurait attendre, que les régions périphériques sont particulièrement tributaires d'infrastructures routières bien développées, que 45% des transports publics utilisent les routes et qu'un réseau routier insuffisant augmente non seulement les charges de l'économie mais compromet aussi la qualité de la place économique suisse. Cette politique pénalisera les générations futures. Le détournement des fonds destinés à la route vers les caisses de l'Etat est contestable.

Prises de position politique de l'usic

– Avec la signature des accords bilatéraux II, les entreprises suisses jouissent des mêmes conditions juridiques que leurs concurrents européens lors d'appels d'offres pour des projets financés par des fonds d'encouragement de l'UE. Il s'agit des adjudications d'une valeur entre 240'000 et 740'000 CHF pour des projets financés par le fonds structurel ou le fonds de cohésion et lancés par la Commission européenne ou par les pays membres de l'UE, ainsi que de projets financés par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

– Le DETEC a envoyé en consultation le projet «Réforme du chemin de fer II». L'usic a renoncé à sa propre prise de position pour s'associer à celle de l'association faîtière économiesuisse qui demande que l'efficacité soit accrue pour améliorer la compétitivité des chemins de fer, que les besoins des clients soient davantage pris en compte et que le transport des marchandises cesse d'être négligé.

– Contre le certificat de salaire

L'introduction du nouveau certificat de salaire a provoqué la grogne des PME. Le certificat de salaire envisagé n'aurait pas seulement occasionné des frais élevés pour sa mise en œuvre, mais visait froidement aussi un élargissement du substrat fiscal. La pression du Parlement a également contribué à faire renvoyer le projet pour remaniement aux autorités fiscales.

– Loi fédérale relative à la taxe sur la valeur ajoutée

Après une enquête réalisée auprès de ses entreprises membres, l'usic a fait part aux autorités fiscales que les bureaux d'ingénieurs-conseils ne réclament pas l'introduction d'une périodicité annuelle de décompte, mais que, jusqu'à un chiffre d'affaires limite de 2 millions de francs, ils pensent que le versement d'acomptes serait justifié.

– Installations à forte fréquentation

Dans sa consultation sur une loi fédérale relative aux installations à forte fréquentation, l'usic a critiqué des points fondamentaux. Les installations à forte fréquentation représentent effectivement un problème, toutefois celui-ci doit être résolu globalement, en tenant compte des avantages et des inconvénients, et non dans une perspective sélective ciblée. Par exemple, des contraintes sélectives imposées aux installations à forte fréquentation du public ne sauraient réduire le trafic individuel motorisé.

– Loi sur l'approvisionnement en électricité

Dans sa prise de position sur la loi concernant l'approvisionnement en électricité, l'usic a salué la réglementation anticipée et limitée dans le temps du commerce transfrontalier d'électricité pour accélérer autant que possible la libéralisation du marché de l'électricité.

– Bâle II: Rating également pour les PME

Au milieu de l'année 2004, la signature de Bâle II a mis fin à l'accord Bâle I datant de 1988 (convention sur les fonds propres). Les PME feront elles aussi l'objet d'un rating des banques. Si leur rating est mauvais, elles risquent de voir leurs crédits limités sinon résiliés. L'usic n'a pas jugé utile d'exprimer des critiques étant d'avis que le rating contraint les bureaux d'ingénierie à évaluer leur entreprise au plan interne et à reconnaître ce faisant ses points faibles.

– Assurance maternité

La révision de l'APG qui, outre l'augmentation des taux d'indemnisation des personnes servant dans l'armée, comprend aussi une assurance maternité, a été approuvée lors de la votation populaire du 26 septembre 2004. Comme son introduction exige des adaptations importantes dans les caisses de compensation AVS, l'entrée en vigueur des normes correspondantes n'aura pas lieu avant le 1^{er} juillet au plus tôt. Jusqu'à nouvel ordre, les dispositions du CCT continuent d'être applicables dans les entreprises membres de l'usic.

The background is a solid blue color. In the top-left corner, there is a white outline of a circle. Below it, there are several white outlines of rectangles and polygons, some of which are tilted. The text 'Situation économique' is written in white, sans-serif font, centered horizontally and positioned in the middle of the page.

Situation économique

Industrie du bâtiment

La lente amélioration de la situation que connaît l'industrie du bâtiment depuis plus d'une année s'est poursuivie. On espère que la légère recrudescence de l'activité dans la construction se répercutera bientôt sur la conception. Toutefois, il y a lieu de considérer que cet accroissement résulte en grande partie de la construction de logements privés, tandis que l'activité dans la constructions de locaux industriels et commerciaux a continué de décroître. La situation de l'emploi dans la construction s'est améliorée dans la plupart des régions du pays, mais surtout en Suisse centrale et moins dans les régions autour du lac Léman.

Après un départ relativement prometteur au début de l'année 2004, la conjoncture s'est quelque peu ralentie à l'automne. Jusqu'à la fin, l'exportation, qui avec un taux de croissance nominal de 8 pour cent a connu une expansion dynamique, a joué le rôle de locomotive. Les deux industries principales, la chimie ainsi que les machines et l'électronique, ont même obtenu des résultats remarquables. Le tourisme a surmonté une baisse de trois années avec une augmentation de deux pour cent du nombre des nuitées. La situation dans le secteur des prestations de services des banques et des assurances a elle aussi évolué favorablement. Mais l'industrie du bâtiment a continué de stagner de même que son stade antécédent, la conception, dont les performances ont même légèrement reculé. Cette diminution est due essentiellement au recul des investissements du secteur public de la construction. La croissance réelle de 1,8 pour cent pour l'ensemble de l'économie peut être considérée comme satisfaisante.

Durant l'année du rapport, la consommation des ménages est restée bonne jusqu'à l'automne, puis les chiffres d'affaires du commerce de détail et la consommation ont commencé à fléchir parallèlement à la stagnation sur le marché du travail et à la perte de pouvoir d'achat due à l'augmentation du prix du pétrole.

En dépit d'une évolution dans l'ensemble favorable de la conjoncture, la situation sur le marché de l'emploi ne s'est pas sensiblement améliorée. Le taux de chômage est resté à un niveau élevé de près de 4 pour cent. Le renchérissement annuel a été de 0,8 pour cent, soit une réduction de près de la moitié au cours des derniers mois qui s'explique par le recul soudain, à la fin de l'année, des prix du pétrole.

La concurrence persistante que se livrent les Etats pour obtenir l'implantation d'entreprises, et donc des emplois, va contraindre à l'avenir les entreprises à garder, voire renforcer, leur capacité d'adaptation. De l'avis de l'économie, l'Etat devra lui aussi, dans sa politique économique, répondre à ces défis par une stratégie de croissance claire et convaincante. Le risque de céder du terrain dans la concurrence sur les lieux d'implantation des entreprises est plus grand que la chance de regagner des places.

L'usic et le public

Site web

Le nouveau site web de l'usic est le projet principal de l'année du rapport réalisé par le groupe de travail PR.

Après avoir chargé à nouveau l'agence Klink GmbH, qui avait déjà conçu et exécuté le premier site web, de réaménager le site, un groupe de projet (Ernst Schläppi, Marcel Rieben et Lea Kamber) a été constitué pour accompagner et surveiller la mise en place du site selon les indications du groupe PR. Le nouveau site devait satisfaire les exigences suivantes:

- Plus de clarté, nouvelle conception intégrant des illustrations
Langage visuel renforcé, liste des thèmes sur la première page, Drop-down-sous-menus, répartition logique (association, organisation, prestations de services, partenaires spécialisés, interne, actualités)
- Plate-forme interne de communication
Attribution d'un mot de passe individuel à chaque membre et à chaque fonction dans les groupes de travail et de projet, archivage électronique des procès-verbaux et des documents pour les membres actifs dans des instances de l'usic, offres de téléchargements, annonces gratuites des séminaires, plate-forme d'experts
- Amélioration de la présentation et de la communication externe
Portraits d'entreprises individuels modifiables en tout temps, sous «votre partenaire», fonction de recherche interne selon les spécialités, les régions ou en texte intégral, fichiers pdf en couleur avec toutes les indications nécessaires concernant la firme (y compris ouvrages de référence) téléchargeables rapidement et imprimables
- Actualités quotidiennes online
Remplace «Inside»: nouvelles de la construction et de la politique pour les concepteurs
- Meilleure présentation des groupes régionaux
Une page individuelle pour chaque groupe régional avec possibilité de présenter l'organisation, l'agenda et les documents proposés par le groupe.

Vers le milieu de l'année, tous les membres et leurs filiales ont reçu leur mot de passe individuel ainsi que les directives pour élaborer leur portrait d'entreprise. Les portraits existants ont été transposés sur le nouveau site mais avec la possibilité, désormais, d'être mis à jour et modifiés par les membres eux-mêmes. Le lancement du nouveau site a été annoncé par un communiqué de presse. L'écho a été tout à fait positif. En très peu de temps, un nombre accru de demandes d'admission est passé par le site web. Seuls quelques groupes régionaux ont connu des difficultés de départ et ont annoncé avoir des problèmes avec l'entretien de leur page individuelle. Le secrétariat propose à tous les groupes régionaux d'intégrer sur la page correspondante des données et éléments permanents.

Le secrétariat collecte en permanence les suggestions d'améliorations et de prestations de services qui peuvent être proposées sur le site et les fait examiner quant à leur faisabilité par le groupe de travail PR.

Publications

Usic news

Au cours de l'année du rapport, le bulletin de l'association qui, outre aux entreprises membres, est envoyé aussi aux autorités de construction, aux maîtres d'ouvrage professionnels, aux sections spécialisées des hautes écoles ainsi qu'aux associations partenaires, a été imprimé pour la première fois en couleur avec des illustrations et un layout modernisé. Quatre numéros ont été édités en allemand et en français. Dans chaque numéro, l'accent a porté sur des sujets spécifiques:

USIC news 1_04

Plate-forme avenir de la construction
Le droit d'auteur des ingénieurs et des architectes
Halte aux expertises fantaisistes: les questions de responsabilité sont taboues
Aviser – Définition et signification
Ingénieurs et concepteurs entre visions et normes
La prévention – un défi

USIC news 2_04

Révision de la loi fédérale sur les marchés publics
Réforme des chemins de fer II
Recours des associations contre les actes de concurrence déloyale des services adjudicateurs dans les procédures d'adjudication
Sécurité au travail: solution commune aux entrepreneurs et ingénieurs

USIC news 3_04

Prises de position
Droit des marchés publics: état de la révision
Marchés publics: signature des offres en bonne et due forme – spécifier la composition des équipes de concepteurs
Nouveau profil professionnel «Ingénierie électrique du bâtiment»
EFCA Forum 2005

USIC news 4_04

Bâle II
Révision (LMP; droit de recours des associations)
Nouvelle pratique des tribunaux en matière de prohibition de faire concurrence
Ingénierie électrique à la HTA Horw. Le processus de Bologne
Successes in EFCA Lobbying
Tendances et chances sur le marché de la ventilation et de la climatisation
La médiation dans la planification et la conception

Communiqués de presse

Pour renforcer les relations publiques, pour rappeler aux rédactions que les ingénieurs de l'USIC ont des compétences professionnelles, pour ne pas se faire oublier et faire comprendre à un large public les préoccupations des concepteurs, dix communiqués de presse sur différents thèmes concernant l'USIC ont été envoyés à la presse quotidienne et spécialisée. Même si tous ne paraissent pas, l'USIC reste ainsi pour les responsables des médias et les journalistes l'association patronale des concepteurs et une référence en matière de compétence professionnelle.

Manifestations

Manifestations régionales, «soirées durabilité,» et cours ou séminaires organisés au plan national font circuler les connaissances nouvelles, encouragent les échanges entre les entreprises membres, permettent les contacts avec les autorités et les politiques et ont un impact médiatique lorsque, parallèlement, un communiqué de presse est publié et que la presse est invitée aux séminaires. Durant l'année du rapport, les manifestations ci-après ont été organisées à plusieurs reprises et ont reçu un accueil favorable:

4 soirées d'entretien sur l'adjudication dans les groupes régionaux

– Le Dr iur. Urs Hess-Odoni, avocat et notaire, a donné des conférences sur le thème «Entwicklung einer gemeinsamen Vergabekultur» (Développer une culture commune de l'adjudication des prestations de planification) à Berne, Saint Gall, Coire et Emmenbrücke

3 soirées d'entretien groupe de travail environnement et durabilité

– «Ist unsere Siedlungsentwässerung Nachhaltig?», orateur: Dr. Max Maurer, EAWAG / lieu: Berne
– «Agglomerationsplanung; Agglomerationsverkehr», orateur: Dr. Rolf Signer, Scholl + Signer, Stadt- und Regionplaner, Zurich, Peter Güller, dipl. Arch. ETH/SIA/BSP, Synergo – Planung und Projektmanagement, Zurich / lieu: Zurich
– «Verfahrensdschungel», orateur: PD Dr. Peter Gresch, Gresch Partner, Dr. Ernst Schläppi, VR président CSD AG, Bern / lieu: Berne

2 séminairesUSIC: Stolpersteine im Planervertrag (Les embûches du contrat de planificateur)

– Orateur: Hans Abicht, président de l'USIC, Zoug, Johann Fäh, directeur SRB Assekuranz Broker AG, Zurich, Dr. iur. Urs Hess-Odoni, avocat et notaire, Lucerne
Lieu: Olten / Winterthur

Importance éco



nomique de l'usic

Groupe régional	Nombre d'entreprises membres et de filiales		Nombre de collaborateurs		Taille moyenne des entreprises, nombre de collaborateurs		Chiffre d'affaires brut des entreprises membres par région	
	2003	2004	2003	2004	2003	2004	2003	2004
Argovie	55	51	450	353	8.0	7.0	61 Mio.	47 Mio.
Bâle	53	56	637	865	12.0	15.5	86 Mio.	115 Mio.
Berne	111	112	929	1'257	8.5	11.0	125 Mio.	167 Mio.
Fribourg	22	16	101	44	4.5	2.75	14 Mio.	6 Mio.
Genève	16	18	151	131	9.5	7.5	20 Mio.	17 Mio.
Suisse du sud-est	35	39	176	74	5.0	2.0	24 Mio.	10 Mio.
Suisse centrale	100	97	558	545	5.5	5.5	75 Mio.	72 Mio.
Neuchâtel	25	22	133	93	5.5	4.0	18 Mio.	12 Mio.
Suisse orientale	84	86	352	378	4.0	4.5	47 Mio.	50 Mio.
Soleure	31	33	111	122	3.5	3.5	15 Mio.	16 Mio.
Tessin	30	31	248	252	8.5	8.0	33 Mio.	34 Mio.
Vaud	34	32	131	232	4.0	7.25	18 Mio.	31 Mio.
Valais	26	28	183	166	7.0	6.0	25 Mio.	22 Mio.
Zurich	159	162	1'751	2'148	11.0	13.5	236 Mio.	286 Mio.
Total pour la Suisse	781	783	5'911	6'660	7.5	8.5	797 Mio.	885 Mio.

L'Office fédéral de la statistique attend pour l'année 2004 des dépenses de construction en Suisse de 46,3 milliards de francs. Si l'on part de l'idée que les prestations de planification représentent en moyenne 10 pour cent des dépenses de construction, les entreprises de l'usic ont donc généré en 2004 un volume de construction d'une valeur de 8,9 milliards de francs, soit 19 pour cent des investissements totaux de construction pour l'ensemble de la Suisse.

Durant l'année du rapport, les entreprises de l'usic ont employé 672 apprentis

Dessinateurs en génie civil:	389	apprentis dont	68	élèves d'une EPS
Dessinateur en bâtiment:	9	apprentis dont	1	élève d'une EPS
Dessinateur en électricité:	120	apprentis dont	11	élèves d'une EPS
Concepteur en technique du bâtiment / chauffage:	34	apprentis dont	2	élèves d'une EPS
Concepteur en technique du bâtiment / ventilation:	23	apprentis dont	4	élèves d'une EPS
Concepteur en technique du bâtiment / sanitaire:	38	apprentis dont	4	élèves d'une EPS
Concepteur en technique du bâtiment / froid:	0	apprentis dont	0	élève d'une EPS
Formation commerciale:	23	apprentis dont	2	élèves d'une EPS
Géomaticien:	28	apprentis dont	9	élèves d'une EPS
Informaticien:	6	apprentis dont	1	élève d'une EPS
Médiamaticien:	2	apprentis dont	1	élève d'une EPS

Activité des groupes régionaux

Les groupes régionaux de l'usic sont organisés de diverses manières. L'activité associative et la collaboration avec les autres organisations prend des formes différentes selon les régions. Cette hétérogénéité se reflète dans le tableau des activités des groupes régionaux durant l'année du rapport ainsi que dans leurs programmes d'activité pour 2005.

Groupe régional	Activités 2004	Objectifs 2005
Argovie	<ul style="list-style-type: none"> • Avis dans la consultation de modification du décret sur les soumissions et sur l'adhésion du canton d'Argovie à l'association intercantonale des marchés publics • Action de recrutement de nouveaux membres • Enquête auprès des membres • 2 rencontres du groupe régional • Entretien avec la division environnement du département des constructions • Intensification des contacts avec la SIA – Argovie • Table ronde avec le directeur des constructions et des hauts fonctionnaires (manifestation commune avec la SIA – Argovie) 	<ul style="list-style-type: none"> • 1.3.2005, rencontre du groupe régional au Restaurant zur Mühle, Oberentfelden, suivie d'un dîner et d'une dégustation de Whisky. • 13.9.2005, rencontre du groupe régional • Cours de l'usic – «le contrat de planificateur de la CSFC» • Cours de l'usic «le contrat de consultant» • Rencontre dans un chalet en forêt avec le directeur des constructions et des hauts fonctionnaires (manifestation commune avec la SIA – Argovie)
Bâle	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de développement Novartis Campus / Wolf-Dietrich Schutz (responsable du projet, Novartis) information • Regio-S-Bahn / Alain Groff (chef de service, département des affaires économiques et sociales) information • Nouveaux grands projets des cantons dans les 2 prochaines années / Ruedi Hofer (ing. cant. BL) et Rodolfo Lardi et Roger Reinauer (ing. cant. BS) • Conférences sur les analyses de dynamique du sol dans la construction de voies ferroviaires pour des vitesses de 200 km/h et problème des chutes de pierres / Helmut Steiger / Hans-Peter Noher (Geotechnische Institut AG) • Manifestation annuelle avec Fritz Schumacher, entrepreneur cantonal BS 	<ul style="list-style-type: none"> • 3.2.2005, restaurant Erlkönig Bâle: votation sur Erlentmatt; discussion avec la SIA, BSA, BSLA, et FAB • 15.3.2005, auberge St. Jakob Bâle: discussion sur la présence du groupe régional et l'image de marque de l'ingénieur • 8.4.2005 AG de l'usic à Berne. Programme cadre. Visite du nouveau musée Paul Klee • 7.6.2005, auberge St. Jakob Bâle: Hr. Wüstemann, Batigroup «Die Rolle des Generalunternehmens im Planungsteam mit Architekten, Bauingenieuren und Haustechnikplanern» • 30.8.2005, visite d'un chantier • 15.11.2005, auberge St. Jakob Bâle. Manifestation annuelle: Information et discussion avec les ingénieurs cantonaux BS & BL
Berne	<ul style="list-style-type: none"> • Lunch chaque deuxième mercredi du mois • Soirée durabilité avec le GT UMNA sur le thème «L'évacuation actuelle des eaux des lotissements est-elle durable?» • «Verfahrensdschungel» (maquis des procédures) • Manifestations trimestrielles sur des sujets d'actualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Lunch chaque deuxième mercredi du mois • 23.2.2005 Assemblée annuelle • Contacts avec les autorités d'entente avec d'autres associations de concepteurs • Manifestations trimestrielles sur des sujets d'actualité • 1 à 2 soirées durabilité
Fribourg	<p>Le groupe régional Fribourg n'a toujours pas d'activité propre. Avec d'autres associations professionnelles, (SIA, AFI, AFA), il prend part à la discussion annuelle avec le conseiller d'Etat chargé de la DAEC (Direction de l'aménagement, de l'équipement et des constructions) et ses chefs de services (ingénieur cantonal, directeur du bureau des autoroutes, architecte cantonal et urbaniste cantonal)</p>	<p>Il faudra essayer une nouvelle fois de relancer l'idée de développer des activités propres de l'usic, ce qui ne sera toutefois pas facile, car il reste de fait que les membres fribourgeois n'en éprouvent pas le besoin</p>
Genève	<ul style="list-style-type: none"> • En 2004, le groupe régional s'est intégré à nouveau dans l'AGI • En 2004, le groupe régional n'a pas tenu de séance; les affaires courantes (mutations, admissions de nouveaux membres) se sont réglées hors séance 	<ul style="list-style-type: none"> • Les structures existantes et les activités se trouvent sur la Homepage: www.fai-geneve.com
Suisse du sud-est	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée annuelle du groupe régional 15.3.2004 • Soirée de discussion 19.3.2004 	<ul style="list-style-type: none"> • Assemblée annuelle du groupe régional 14.3.2005 • Séminaire «Les embûches du contrat de planificateur» mai/juin 2005

Groupe régional	Activités 2004	Objectifs 2005
Suisse centrale	<ul style="list-style-type: none"> Entretien annuel avec les ingénieurs et les entrepreneurs cantonaux des cantons de Suisse centrale et le comité de l'usic et la SIA 3 rencontres régionales Soirées de discussion «adjudication» avec le Dr Urs Hess-Odoni 	<ul style="list-style-type: none"> Entretien annuel avec les ingénieurs et les entrepreneurs cantonaux des cantons de Suisse centrale et le comité de l'usic et la SIA 3 rencontres régionales Participation au Forum Bau Zentralschweiz 16.3.2005
Suisse orientale	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée des membres 10.5.2004 Déjeuner (chaque premier mercredi du mois) Soirée de discussion 26.4.2004 sur le thème «Entwicklung einer gemeinsamen Vergabekultur von Planerleistungen» Conférence de la construction 24.11.2004 avec le gouvernement du canton de Saint-Gall 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée des membres avril 2004 Visite d'un chantier Déjeuner (chaque premier mercredi du mois) Continuer à suivre le thème de «l'adjudication des prestations de planification dans les marchés publics» Organiser les séminaires usic sur «Les embûches du contrat de planificateur» «Le contrat de planificateur de la CSFC»
Soleure	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée des membres 2004 Entretien avec des responsables AVT et l'office des édifices Conférence sur la révision de la loi sur les marchés publics combinée avec le thème «adjudication des prestations de planification dans les marchés publics» Informations sur les actualités régionales et cantonales 	<ul style="list-style-type: none"> Séminaire «Exemples d'adjudication» 22.2.2005 Entretien avec des membres des Chambres fédérales Entretien avec le directeur des constructions Workshop sur la politique d'adjudication
Tessin	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'activités particulières Le programme d'activités est élaboré par l'ASIAT Visite du chantier autoroutier Generoso 28.04.2004 Visite du chantier stade de Wankdorf Berne 10.09.2004 Participation au séminaire de la SIA sur les nouvelles règles concernant les honoraires 102/103/108 	<ul style="list-style-type: none"> Le programme d'activités 2005 sera également élaboré par l'ASIAT Contacts avec les services cantonaux des constructions d'un commun accord avec l'ASIAT / SIA / OTIA Introduction de la nouvelle loi cantonale du 24.03.2004 sur l'exercice de la profession d'ingénieur et d'architecte, en collaboration avec l'OTIA
Vaud	<ul style="list-style-type: none"> Le groupe s'est réuni deux fois pour discuter de questions concernant les marchés publics, l'adjudication et le règlement des honoraires Il a également pris part à quelques séances sur ce thème avec la SIA et l'UPIAV et a discuté notamment de la situation des ingénieurs spécialisés lors de l'adjudication à des groupes pluridisciplinaires 	<ul style="list-style-type: none"> Il est prévu d'organiser un séminaire avec la SIA et l'UPIAV sur le thème des marchés publics Un séminaire usic sur le contrat de consultant ou sur un cas d'adjudication ayant donné lieu à un recours
Valais	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée annuelle du groupe régional au printemps 2004 Soirée de discussion au sein de l'association fusionnée Communication des informations et nouveautés et, en cas de besoin, organisation de séances d'information 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée annuelle du groupe régional au printemps 2005 Communication des informations et nouveautés et, en cas de besoin, organisation de séances d'information
Zurich	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée générale du groupe régional, mars 2004: orateur invité: Max Binder, président du Conseil national 1 forum pour les membres et des personnes invitées: nouvelle structure de l'enseignement des hautes écoles, Prof. Peter Marti EPFZ. Discussions avec les autorités (d'entente avec d'autres associations de concepteurs) avec la direction des constructions du canton de Zurich et les départements des constructions de la ville de Zurich et de la ville de Winterthur Contacts avec les maîtres d'ouvrage publics principaux de la région sur le thème: conditions de concurrence, contrats d'ingénieur Plusieurs discussions concrètes d'entente avec d'autres associations de concepteurs avec le service des édifices et le service des travaux publics de la ville de Zurich sur les conditions générales du contrat pour les ingénieurs et les architectes Soutien au bzz, Beratungszentrum Zürich, concernant la procédure d'adjudication des prestations de planification 	<ul style="list-style-type: none"> Assemblée générale du groupe régional, mars 2005: orateur invité Prof. Urs Meier, directeur du LFEM 2 forum pour les membres et des personnes invitées. Sujets à déterminer Discussions avec les autorités (d'entente avec d'autres associations de concepteurs) avec la direction des constructions du canton de Zurich et les départements des constructions de la ville de Zurich et de la ville de Winterthur Contacts avec les maîtres d'ouvrage publics principaux de la région Soutien au bzz, Beratungszentrum Zürich, concernant la procédure d'adjudication des prestations de planification

Groupes de travail p



ermanents et groupes de projets

Groupe de travail Groupe de projet	Tâches pour 2004	Activités Résultats	Evaluation	Objectifs 2005
GT Formation	Mieux vendre le concept de formation de l'usic			Adapter le concept de formation au système de Bologne
	Recruter la relève professionnelle pour les hautes écoles spécialisées			Voir objectif GT Technique du bâtiment et de l'énergie
	Collaboration active dans les commissions qui s'occupent de formation	Election du Dr Dieter Flückiger comme membre de la commission sciences et recherche, economiesuisse		Commentaire permanent des questions d'actualité
GT Export	<ul style="list-style-type: none"> Coopération renforcée de firmes suisses pour des offres communes à l'étranger Faire connaître la plateforme d'experts 	Implémenter la plate-forme existante dans le nouveau site web www.usic.ch et élargir à tous les membres l'accès au domaine interne au moyen d'un mot de passe	Instrument simple à utiliser pour les contacts et les échanges entre spécialistes pour des projets à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> Echange d'informations pour ceux qui sont intéressés à travailler à l'étranger Meilleures conditions-cadres pour l'adjudication de projets à l'étranger financés directement ou indirectement par la Suisse
	En collaboration avec le GT Politique et swissmem, essayer d'empêcher que les fonds de promotion économique extérieure ne soient employés à l'aide humanitaire	<ul style="list-style-type: none"> Intervention auprès de Jean-Daniel Gerber (DDC) Contact avec swissmem et economiesuisse pour des interventions communes 	<ul style="list-style-type: none"> Le seco et la DDC préfèrent investir dans des projets culturels et dans l'aide au développement. L'acquisition de projets de construction à l'étranger (y compris, projets de construction dans les pays en voie de développement est laissée aux entreprises 	S'en tenir au principe: «qui dit politique d'exportation dit aussi promotion économique», chercher à nouer des contacts avec d'autres partenaires, éventuellement initiative parlementaire, ou soutien par des rapports de presse
	Groupe de contact			
GT technique du bâtiment et de l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> Décision préliminaire et concrétisation du concept sommaire Contacts réguliers avec la direction de la haute école spécialisée de Horw Chercher un directeur pour le cursus «Ingénierie électrique» 	<ul style="list-style-type: none"> Faire avancer le projet «Haute école spécialisée en ingénierie électrique Horw» Mise au concours d'un poste de professeur en ingénierie électrique Communiqués de presse réguliers Organisation journée portes ouvertes 	<ul style="list-style-type: none"> Après le démarrage du nouveau cursus, il faudra assurer le recrutement d'étudiants en nombre suffisant. La concurrence entre les nombreuses (nouvelles) hautes écoles spécialisées de Suisse est grande 	<ul style="list-style-type: none"> Répercussion du système Bachelor-Master sur les métiers de la technique du bâtiment Possibilités de diplômes postgradués Transparence des titres Suisse – étranger Répercussions des directives de l'UE Observation de l'activité de la société technique du bâtiment SIA

Groupe de travail Groupe de projet	Tâches pour 2004	Activités Résultats	Evaluation	Objectifs 2005
GT FEE (nouveau)				<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des cursus d'électriciens à la HTA Horw, y compris concept de marketing • Fondation d'une société d'encouragement de l'ingénierie électrique (tutorat des firmes membres) • Elargissement à tous les élèves des EPS • Assurer un nombre suffisant d'étudiants • Relations publiques pour la HES Horw
GT Politique	Si le screening politique de constructionsuisse veut rester efficace et le plus complet possible, les associations de concepteurs devront poursuivre elles-mêmes leur «dépistage» précoce de toutes les initiatives politiques (des parlementaires et de l'administration) importantes pour les planificateurs	Prises de position sur divers projets politiques et consultations	Accueil favorable à nos idées (LMP, prestations de services de nature intellectuelle)	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse permanente des résultats du screening politique de constructionsuisse • Organisation de groupements parmi les associations de concepteurs • Suivre attentivement la révision de la LMP et influencer la révision de la loi sur le marché intérieur
GT PR / Relations publiques	Publications 4 et 5 (droits d'auteur, concours technique du bâtiment, construction de ponts)	Contact avec les auteurs et détermination des contenus	<ul style="list-style-type: none"> • Un consensus interne devra être trouvé pour la publication concernant le concours technique du bâtiment • Les auteurs n'ont pas le temps de rédiger des textes 	Edition des publications 4 et 5 (avec un an de retard)
	USIC-NEWS 1/04, 2/04, 3/04, 4/04	4 numéros ont été publiés durant l'année du rapport	Le nouveau design a reçu un accueil favorable	Edition de 4 nouveaux numéros
	Communiqués de presse sur tous les sujets importants	Envoi de 10 communiqués sur différents thèmes à la presse quotidienne et spécialisée	Instrument important pour ne pas être oubliés par la presse et par les journalistes et pour les sensibiliser aux problèmes des concepteurs	Envoi de 8 à 10 communiqués de presse
	Site web	<ul style="list-style-type: none"> • www.usic.ch nouvelle version a été mis en service au milieu de l'année: <ul style="list-style-type: none"> – actualités quotidiennes – mots de passe individuels – portraits individuels des entreprises – bourse d'emplois – plate-forme export – pages des groupes régionaux – domaine interne (archivage des procès-verbaux) 	<ul style="list-style-type: none"> • Echo reçu très positif. • Mise en service sans problème • Grâce à la protection par mot de passe, le domaine interne peut être élargi à d'autres prestations de services 	<ul style="list-style-type: none"> • Procéder aux adaptations nécessaires • Elargir la partie interne des prestations de services • Attribuer un meilleur emplacement aux actualités • Contrôle systématique du nombre de visiteurs (y compris pages des groupes régionaux)
	<ul style="list-style-type: none"> • Séminaire pilote de type B avec exemple de cas concret • Soirées de discussion sur l'adjudication dans les groupes régionaux • Soirées de discussion du GT environnement et durabilité • Les embûches du contrat de planificateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Définition du contenu et contact avec les conférenciers • Organisées dans les sections Suisse centrale, Suisse du sud-est, Suisse orientale, Berne • 2 à Berne, 1 à Zurich • 80 participants aux manifestations de Zurich et de Winterthur 	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation de tous les cours par le secrétariat de l'USIC épargne du travail aux groupes régionaux et leur permet de réaliser des manifestations régionales • Les soirées de discussion permettent des contacts avec les autorités locales et les politiques • Echo très positif des cours 	<ul style="list-style-type: none"> • Elargissement de l'offre actuelle de cours • Proposer et imposer les cours existants à tous les groupes régionaux • 3 à 4 soirées durabilité • 2 nouveaux cours sur le thème «nouveau certificat de salaire» et «communication, capacité de s'imposer, savoir négociateur»

Groupe de travail Groupe de projet	Tâches pour 2004	Activités Résultats	Evaluation	Objectifs 2005
GT PR / Relations publiques	USIC-prix	Concept sommaire concernant l'attribution annuelle d'un «USIC-Prix» récompensant une prestation particulièrement importante pour la planification (de préférence en collaboration avec les hautes écoles et les HES)	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir la relève professionnelle Entretenir les contacts avec les hautes écoles et les HES Faire connaître l'USIC dans le public 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre le concept au point avec les hautes écoles et HES Contacteur les candidats potentiels Attribution usic-prix
	Mise à jour du prospectus usic	<ul style="list-style-type: none"> Nouveau contenu et nouveau design 4 couleurs Rédaction par des professionnels Tirage: 2'000 ex. Envoi à tous les membres et personnes intéressées 	Le prospectus a reçu un accueil très positif de la part des membres et des autres destinataires	Il est à disposition pour être distribué (dans les foires et autres manifestations) et pour le recrutement de nouveaux membres
	Supplément au Handelszeitung «Planer Special»	Concept et projet de la partie rédactionnelle, choix des thèmes, des illustrations, prospection des annonceurs	Faire connaître l'USIC et les préoccupations des concepteurs à un plus large public	Publication prévue pour l'AG 2005
GT Assurance-qualité et CFST	Proposer aux membres de l'USIC deux possibilités différentes pour mettre en œuvre les prescriptions CFST		L'USIC se limite à l'offre de l'assurance usic	Proposer de nouveaux cours pour PERCOS
GT Environnement et durabilité	Organisation de soirées durabilité de concert avec les groupes régionaux	<ul style="list-style-type: none"> 25 mai 2004, Berne: eaux usées des lotissements 20 octobre 2004, Zurich: le trafic en agglomération 25 novembre 2004, Berne: le maquis des procédures 	<ul style="list-style-type: none"> 15 à 40 participants à chaque fois Organisées par le secrétariat et le GT environnement et durabilité, offre pour les groupes régionaux Possibilité, lors de l'apéritif, de nouer des contacts avec des collègues et avec les autorités 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de 3 à 4 nouvelles soirées durabilité Prises de position politiques sur des sujets concernant l'environnement et sur des consultations
GT Adjudication	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre les séminaires sur l'adjudication dans les groupes régionaux Mettre en œuvre le conseil aux communes en tant que mandat 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation des cours, voir GT PR 	<ul style="list-style-type: none"> L'offre pour les groupes régionaux devrait être mieux mise à profit, car ces manifestations connaissent un grand succès 	<ul style="list-style-type: none"> Elargissement de l'offre de cours Renforcer les contacts avec les autorités
	Accompagner la révision de la LMP	Tenir compte des préoccupations des concepteurs	La plupart des préoccupations des concepteurs ont été intégrées dans le nouveau contrat	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner la révision de la LMP Chercher des partenaires politiques pour la révision de la LMP
	<ul style="list-style-type: none"> Harmonisation du modèle d'adjudication Relever et harmoniser les valeurs-seuils 	<ul style="list-style-type: none"> Si possible, soutien CSFC par le biais du secrétariat et des groupes de travail Enquête auprès des groupes régionaux: Fréquence des contacts avec les autorités et les politiques? 	<ul style="list-style-type: none"> Tous les cantons ne souhaitent pas une harmonisation, leur soutien face à la CSFC est donc douteux Les contacts des groupes régionaux avec les autorités ont lieu essentiellement avec les ingénieurs cantonaux. Les concepteurs doivent faire accepter leurs préoccupations de façon accrue 	Améliorer les contacts avec les autorités. Soutien aux groupes régionaux

Groupe de travail Groupe de projet	Tâches pour 2004	Activités Résultats	Evaluation	Objectifs 2005
GT Adjudication	Accompagner l'élaboration de modèles de contrat de planificateur	Séminaire «Les embûches du contrat de planificateur»	Nombreuse assistance à ce séminaire (organisé 2 fois)	<ul style="list-style-type: none"> • Révision de la publication 2 (guide de l'adjudication des prestations de planification) • Révision de la publication 3 (étude Schneeberger) • Contact avec l'IPB, Interessengemeinschaft Professionelle Bauherren • Adjudication des mandats privés
	Promouvoir les concours d'ingénieurs	Voir GP «concours»	Voir GP «concours»	Reprise des tâches du groupe de projet «Concours d'ingénieurs»
		Collecter et analyser les cas possibles de recours associatif	Traitement bilatéral par le secrétariat et par un juriste des cas pouvant donner lieu à un recours associatif	Continuer à suivre les cas éventuels de recours associatifs
	Prévention: chercher une solution			Prévention: chercher une solution
GT associations partenaires	Développer une stratégie politique commune face la CSFC. Améliorer la collaboration en matière de formation			Participer à l'élaboration du contrat de planificateur de la CSFC, entretenir des contacts permanents avec la SIA et la FSAI sur les questions concernant les employeurs, soutenir l'introduction du RPH 2003 et du MP 112
	Contact avec la SIA	Etre présent aux manifestations principales	La répartition des compétences essentielles est difficile. L'usic devrait se charger des tâches patronales	Persuader par des propositions
	Siège à constructionsuisse	Simplifier la gestion du secrétariat du groupe de base planification. Réduire les complications administratives		Continuer à faire partie de constructionsuisse et à gérer le secrétariat du «groupe planification»
	Formuler les objectifs des entretiens sur la collaboration avec les entrepreneurs généraux	Voir GP «Collaboration avec les entrepreneurs généraux»	Voir GP «Collaboration avec les entrepreneurs généraux»	Voir GP «Collaboration avec les entrepreneurs généraux»
GP CCT	<ul style="list-style-type: none"> • Le CCT est valable au moins jusqu'au 31.12.2006 • Négociations sur les recommandations de salaires 			Négociations avec les partenaires sociaux, sur les recommandations concernant le salaire et le temps de travail pour 2006
GP Honoraires	Pas de nouveaux objectifs depuis fin 2003	Formuler de nouveaux objectifs	Observer l'élaboration du modèle pour les honoraires SIA 1002-1003-1008	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la mise à jour permanente de «Calculus» • Lancer la discussion de fond sur les nouveaux modèles d'honoraires pour les ingénieurs

Groupe de travail Groupe de projet	Tâches pour 2004	Activités Résultats	Evaluation	Objectifs 2005
GP Licences	Proposer aux membres de l'usic une réduction des coûts pour licences multiples et pour l'appartenance à des positions de normes pour les listes de prestations	<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs propositions de réunions avec le CRB et des fournisseurs de systèmes informatiques • Proposer de développer divers modèles (listes des prestations sur le site www.usic.ch, dénoncer la licence unique usic, dongle-systemes, systèmes de rabais, mettre au point nos propres programmes informatiques) 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficile de respecter l'interface SIA 451 condition à la réalisation de notre propre modèle • Le CRB veut retirer du marché un modèle promoteur de succès 'CRB time' (Dongle) • Les négociations exclusives sur des rabais ne sont pas satisfaisantes • Les positions de normes pour électro et climatisation ne sont pas encore résolues 	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre possible l'accès à prix avantageux à toutes les données du CRB éventuellement en relation avec des modules SW adaptés ou par l'Internet • Continuer à négocier avec le CRB en mettant si possible l'accent sur la réalisation d'un Dongle usic • Négociations avec des fournisseurs d'informatique: pour un programme informatique adapté aux concepteurs • Engager des négociations avec suissetec et d'autres associations: offre CAN pour climatisation, installations électriques et sanitaires
GP Collaboration avec les entrepreneurs généraux	Améliorer la collaboration entre entrepreneurs généraux et planificateurs	Elaboration commune de principes directeurs par les comités des deux associations pour régler en particulier la collaboration en matière de risque et de responsabilité civile, de responsabilité et de dédommagement des prestations préalables	Le groupe de projet a réussi étonnamment vite et sans conflits notables à se mettre d'accord sur les principes directeurs communs. Il faut encore une formulation irréprochable sur le plan juridique	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre en pratique les principes directeurs de la collaboration, les publier dans les médias usic, dissoudre le GP • Terminer par une expertise juridique externe neutre • Proposer des séminaires aux groupes régionaux
GP Concours		<ul style="list-style-type: none"> • Discuter du sens et de la nécessité des concours d'ingénieurs • Décider: séminaire ou publication 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficile de parvenir à trouver un consensus au sein de l'usic • Pour être crédibles, les avantages et les inconvénients de tous les processus du déroulement de la construction et du déroulement du concours doivent être présentés en tenant compte des différents critères • L'étude NAFAI (nouvelles tâches pour les architectes et les ingénieurs) sur les processus de déroulement de la construction en donnent un aperçu général 	<ul style="list-style-type: none"> • Parvenir à trouver un consensus au sein de l'usic • Transmettre l'affaire au GT Adjudication après discussion de fond au comité
Commission des admissions	Clarifier les divergences d'opinion sur l'admission de membres ou régler les litiges éventuels entre les entreprises membres			Le cas échéant, régler rapidement les questions en rapport avec l'admission à l'usic, afin de ne pas nuire à la réputation et à la qualité de l'association

Priorités de 2004

The background is a solid blue color. In the lower half, there are several white, curved lines that resemble arcs or partial circles, creating a modern, abstract design.

Révision de la législation sur les marchés publics

L'usuc a été à nouveau fort occupée par la révision en cours de la loi sur les marchés publics. Les préoccupations spécifiques des concepteurs ont été présentées, tant par l'usuc que par le groupe planification de constructionsuisse, à l'occasion de contacts réguliers avec le secrétariat de la CSFC qui assume la responsabilité de cette révision. En dépit de plusieurs tentatives pour trouver des alliés parmi les associations du même bord que nous (fabricants de logiciels, conseillers en gestion, experts de la prévoyance professionnelle, etc.) afin de faire admettre politiquement les intérêts des fournisseurs de prestations de services de nature intellectuelle, il n'a pas été possible d'établir de tels contacts.

Ces groupements continuent de croire qu'ils ne seront pas concernés par la LMP.

Éléments internationaux nouveaux dans la législation sur les marchés publics

La convention internationale sur les marchés publics, GPA, est en cours de révision. Etant donné que l'UE est membre du GPA, des innovations de la CE vont aussi devenir obligatoires en Suisse. Le droit de l'adjudication de la CE révisé a été publié le 30 avril 2004. Les pays membres sont tenus de transposer le nouveau droit dans leur législation nationale d'ici le 31 janvier 2006. Vers la fin de l'année du rapport, la CE a également proposé de discuter de trois instruments et d'une procédure d'adjudication supplémentaire visant à moderniser et à assouplir le nouveau droit de l'adjudication. Les Etats membres ne sont pas tenus de les intégrer mais doivent en examiner positivement la possibilité. Etant donné que les Etats membres vont réagir très différemment à ces suggestions, il faut s'attendre à un nouveau recul en matière de sécurité juridique et d'harmonisation:

La vente aux enchères électronique. Cette technique de procédure suppose chez tous les offerants des installations informatiques performantes et la technologie Internet que n'ont pas forcément tous les candidats. La vente aux enchères électronique est rejetée essentiellement par crainte qu'elle soit utilisée abusivement pour organiser des rondes de négociations avant l'adjudication.

- L'appel d'offres électronique est salué par les associations de concepteurs à condition que des solutions identiques puissent être trouvées et appliquées dans les différents pays. De tels systèmes doivent permettre en particulier que les soumissionnaires ne soient pas obligés de fournir constamment les mêmes preuves (paiement des impôts et des cotisations AVS, respect des conventions collectives, etc.) pour se qualifier.
- Conventions-cadres. Il s'agit de conventions entre un ou plusieurs maîtres d'ouvrage publics et un ou plusieurs acteurs économiques, ayant pour but de fixer les conditions – notamment les prix et les quantités – pour les mandats devant être adjugés durant une période déterminée. Ces conventions-cadres ont fait leurs preuves en Suisse également et pourraient être intégrées dans la nouvelle loi sur les marchés publics.

- Dialogue concurrentiel. C'est surtout ce point qui a donné lieu à discussion au sein des associations de concepteurs. Le dialogue concurrentiel est destiné à permettre la discussion entre le service adjudicateur et les candidats sans que ces derniers soient ensuite considérés comme prévenus. Le secteur de la construction salue l'introduction d'une telle possibilité dans le nouveau droit des marchés publics mais pense qu'elle ne doit s'appliquer que dans le cas de projets complexes. Ce dialogue doit améliorer la base pour des approches de solutions innovantes. En dépit de cette perspective, les concepteurs restent sceptiques.

Marchés publics des CFF dans le domaine de la planification

Durant l'année du rapport, les CFF se sont occupés eux aussi intensivement de l'adjudication des mandats de planification. Le concept d'adjudication élaboré par les CFF essaie de tenir compte de la particularité du mandat de planification qui repose sur un rapport de confiance et comporte une grande part de créativité. Le modèle d'adjudication des CFF essaie en particulier d'empêcher que l'évaluation objective des offres ne soit torpillée par la primauté du prix.

Le contrat de planificateur de la CSFC

Le modèle de contrat de planificateur, élaboré durant des années dans le secret par la CSFC, est tombé comme une bombe au début de l'été dans les associations de concepteurs. Elles ont été surprises de la démarche unilatérale des autorités et n'ont pas compris qu'il ne soit pas basé sur les contrats SIA éprouvés – même avec d'éventuelles dérogations ou adjonctions spécifiques, mais que ce projet soit une construction entièrement nouvelle. Le premier projet de contrat présenté aux concepteurs s'est révélé être une accumulation d'instruments de défense, résultant manifestement de mauvaises procédures d'adjudication. Il présente d'ailleurs de nombreuses failles juridiques.

Les associations de concepteurs sont reconnaissantes à la CSFC d'avoir permis que le dialogue entre les autorités et les pouvoirs publics ait néanmoins pu avoir lieu encore en temps utile et qu'elles aient accepté d'apporter des corrections au modèle de contrat. Vers la fin de l'année, ce contrat a été testé sur des mandats de planification concrets. Les associations de concepteurs seront conviées à participer à l'évaluation des tests, de sorte qu'elles sont assurées d'avoir leur mot à dire dans la rédaction définitive.

Les problèmes que pose ce contrat sur le plan juridique, pratique et sur le plan des assurances, ont été discutés devant une assistance nombreuse d'ingénieurs lors de deux séminaires, le 9 septembre 2004 à Olten et le 7 décembre 2004 à Winterthur.

Recours des associations contre des procédures d'adjudication

Le conseiller juridique de l'usuc, le Dr Urs Hess-Odoni, Lucerne, souligne très régulièrement que, non seulement les personnes privées, mais aussi toutes les corporations de droit public sont soumises à la loi fédérale contre la concurrence déloyale LCD et à la loi fédérale sur les cartels et autres limitations à la concurrence. En cas de manquements graves à la

Fondation usic et assurance
responsabilité civile profes-
sionnelle de l'usic



LCD lors d'adjudications, les associations peuvent former un recours. Le comité a décidé de faire usage de ce droit dans quelques cas d'adjudication sélectionnés susceptibles de créer un précédent. Aucun recours n'a toutefois pu être formé durant l'année du rapport. D'une part, le comité ne reçoit pratiquement pas d'annonces correspondantes et, d'autre part, les délais sont tellement brefs qu'il est pratiquement impossible de mener sérieusement un recours.

Centre de compétences technique du bâtiment Horw

A l'initiative de l'usic, la nouvelle discipline, ingénierie électrique, sera enseignée à partir de l'automne 2005 à la haute école de technique et d'architecture de Lucerne dans le cadre du cursus technique du bâtiment. Avec un petit cercle de planificateurs en électricité réunis autour du membre du comité Martin Hess, l'usic a pu mettre au point un précieux savoir pour concevoir les contenus de l'enseignement; elle a d'autre part mis à disposition un capital de départ substantiel. Cette nouvelle discipline permet de combler une grave lacune dans la formation d'ingénieur. Grâce à l'activité du centre de compétences technique de bâtiment à la haute école de technique et d'architecture de Lucerne à Horw, l'usic espère, pour la relève professionnelle, pouvoir participer de façon décisive à l'avenir de la profession d'ingénieur.

Un associé pour les assurances sociales de l'usic

Les bureaux d'études souffrent de la pression sur les prix à laquelle ils sont soumis. Ils doivent aujourd'hui investir beaucoup plus de temps et d'argent qu'autrefois à la prospection des mandats. L'Etat occasionne pour sa part de plus en plus

L'année 2004 a été dans l'ensemble très dramatique pour le secteur de l'assurance responsabilité civile des constructions dans la Suisse toute entière, puisqu'il s'est produit de nombreux cas de dommage très graves (tunnel du Mittholz, parking de Gretzenbach, marché de Meierhöfli). Ces cas dramatiques ont également frappé l'assurance responsabilité civile professionnelle de l'usic. Tandis que notre assurance n'est concernée qu'accessoirement – selon l'état actuel des connaissances – par les dommages du Mittholz et de Gretzenbach, le cas complexe de Meierhöfli (avec un dommage principal et de nombreux dommages annexes) a frappé notre assurance de plein fouet. Ce cas de responsabilité civile, le plus important qu'ait eu à régler l'assurance usic depuis qu'elle existe, n'est naturellement pas encore terminé; mais on peut déjà être sûr aujourd'hui que la compagnie d'assurance Zurich devra verser pour ce cas une vingtaine de millions de francs. Cela a naturellement une incidence très négative sur le bilan des dommages.

Cette situation exceptionnelle, et espérons le unique, en matière de dommages a poussé le conseil de fondation à acheter à l'automne 2004 une couverture d'assurance supplémentaire afin de garantir la couverture de tous les bureaux de l'usic assurés. Un montant de CHF 200'000.— a été prélevé à cette fin sur la fortune de la fondation. Cette mesure

de travail administratif, surtout pour les PME. Ce fait pose un nouveau défi aux associations qui doivent offrir à leurs membres des services dont l'utilité soit pour eux tangible et visible. Au cours de plusieurs séances durant l'année du rapport, le comité s'est occupé d'un projet visant à soulager les entreprises membres de tâches administratives, afin qu'elles puissent à nouveau se consacrer à leurs compétences essentielles. Par la même occasion, elles doivent pouvoir profiter de primes d'assurance plus avantageuses. L'objectif est de faire effectuer les décomptes avec les diverses assurances sociales par un bureau de décompte unique et avec une seule déclaration de salaire par employé(e). A cette fin, l'assemblée générale 2005 devra, dans un premier temps, demander l'affiliation en tant qu'association fondatrice à la caisse de compensation des associations Imorek.

constructionsuisse

Le secrétariat de l'usic a continué en 2004 à gérer le secrétariat du groupe planification de constructionsuisse, présidé par le Dr Alfred Hagmann. La nouvelle direction de constructionsuisse avec le conseiller national Robert Keller et le secrétaire général Charles Buser ont répondu aux espoirs. constructionsuisse est dirigée avec efficacité et dynamisme: le screening politique d'importance première pour les associations de concepteurs a été amélioré, des séminaires intéressants ont été organisés avec une bonne participation de parlementaires et de représentants des pouvoirs publics, et diverses consultations et communiqués de presse ont été rédigés et publiés d'entente avec les groupes de base.

prouve que le conseil de fondation suit toujours très attentivement l'évolution des dommages et que – grâce au patrimoine considérable de la fondation – il est en mesure, en cas de besoin, de réagir rapidement et efficacement.

Naturellement, le conseil de fondation a procédé à un examen critique très attentif des causes de ce grave cas de dommage Meierhöfli, afin d'en tirer les enseignements nécessaires pour renforcer la prévention des dommages.

A la fin de l'année 2004, l'assurance usic comptait au total 409 bureaux assurés, après l'admission de 29 bureaux et la démission de 5. Pour l'année du rapport, les primes se sont montées à environ 5 millions de francs, soit à peu près 6,3% de plus que l'année précédente. Les primes des communautés de travail mixtes d'un montant d'environ 700 000 CHF sont encore venues s'y ajouter. Ce montant des primes couvre à nouveau un volume de construction très considérable réalisé pour l'économie suisse. Cela souligne une fois encore clairement l'importance de notre système d'assurance responsabilité civile professionnelle.

Le cas de dommage très important du Meierhöfli a montré clairement aux maîtres d'ouvrage quels avantages ils peuvent tirer de notre assurance usic très performante (montants



Associations faîtières internationales

de couverture de 100 millions de CHF pour les lésions corporelles et les dommages matériels; 20 millions de CHF pour les dommages à l'ouvrage et les dommages économiques). Si la communauté d'ingénieurs responsable n'avait pas été assurée pour les dommages à l'ouvrage par la couverture d'assurance usic de 20 millions de CHF mais par une couverture d'assurance usuelle (en général nettement moins de 5 millions de CHF), le maître d'ouvrage aurait dû supporter lui-même la plus grande part du dommage, car la communauté d'ingénieurs n'aurait probablement pas été en mesure de payer le montant non couvert par l'assurance. Cet événement négatif montre que l'assurance usic constitue un argument de première force sur le marché.

Outre l'assurance responsabilité civile, la fondation usic offre aux bureaux de l'usic son soutien dans d'autres domaines de la gestion du risque. Signalons par exemple la solution de branche CFST pour la sécurité au travail, portée en grande partie par la fondation usic. Mais aussi le conseil juridique, gratuit pour les bureaux de l'usic assurés, dans les questions de prévention des risques et de gestion des dommages. En 2004 encore, plusieurs bureaux de l'usic ont pu profiter pour leurs collaborateurs de cours de formation interne à un coût avantageux dans le domaine du Legal Risk Management.

Pius Schuler
Président la fondation usic

Durant deux ans, l'intérêt, l'utilité et la nécessité de l'appartenance de l'usic à des associations faitières internationales seront testées grâce à la présence systématique du délégué à la Fidic et du chef du secrétariat. Le souhait d'éviter systématiquement les doublons entre les activités de la Fidic et celles de l'EFCA a été exprimé, non seulement par la Suisse, mais aussi par d'autres associations européennes membres. Toutefois, il n'est pas aussi facile de répondre à ce désir bien compréhensible du point de vue européen. Pour la Fidic, organisation mondiale, l'EFCA est un groupement régional d'organisations d'ingénieurs tels qu'il y en a aussi en Afrique, en Asie, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Ceux-ci traitent essentiellement de problèmes importants au niveau de la région mais qui intéressent souvent aussi l'organisation mondiale et ne peuvent donc être simplement biffés de l'ordre du jour. Il s'y ajoute que les pays membres des organisations régionales ne peuvent pas tous être membres de la Fidic.

Un premier succès sur la voie de la rationalisation a pu être obtenu en ce qui concerne la tenue des congrès. La Fidic et l'EFCA ont signé à Istanbul un accord pour renforcer leur collaboration, selon lequel la Fidic, en tant qu'organisation dirigeante, défend au plan mondial les intérêts des bureaux d'ingénierie, tandis que l'EFCA limite son activité à l'espace européen et se concentre en priorité sur la législation de l'UE. Les activités des deux organisations seront coordonnées de sorte que les bureaux d'ingénieurs-conseils puissent parler

d'une même voix au plan mondial comme au plan européen. Cette collaboration doit permettre de combler des lacunes tout en éliminant les activités qui font double emploi.

Participation à des réunions durant l'année du rapport:

- Meeting des directeurs et des secrétaires de l'EFCA à Rome
- Meeting des directeurs et des secrétaires précédant l'assemblée générale de l'EFCA à Istanbul
- Meeting des directeurs et des secrétaires précédant l'assemblée générale de la Fidic à Copenhague
- Meeting des directeurs et des secrétaires de l'EFCA à Bratislava

L'élargissement cette année de l'UE à dix nouveaux pays membres, pour la plupart d'Europe centrale et orientale, a incité l'EFCA à déplacer son lieu de réunion traditionnel, Bruxelles, et à instaurer une certaine rotation dans les capitales des nouveaux Etats membres.

Les rapports sur ces réunions internationales paraissent régulièrement dans usic-news.

Effectif des membres



Comité

Admissions 2004

GGT SA, Delémont
IngPhi sa, Lausanne
Gini Claudio, Planung + Beratung für
Sanitär-Heizung, Bivio
Planungsbüro für Haustechnik –
Marco Felix, Coire
Fanzun AG, Lucerne
Pagani + Lanfranchi SA, Bellinzona
Pirmin Jung Ingenieure für Holzbau
GmbH, Rain
BDS AG, Zurich
MDI Ingénieurs Conseils Sàrl, Carouge
LB Ingenieurunternehmung AG, Zoug
Andreas Szalatnay Energieberatung
u. Haustechnik, Romanshorn
Getec Zurich AG, Zurich
Buchmann Partner AG, Uster
VWI Ingenieure AG, Naters
baderpartner ag, Soleure
Huggler Ingenieure AG, Interlaken
Egger Ingenieure AG, Gstaad
Lauber, Ingenieurbüro für Holzbau,
Lucerne
Jermann Ingenieure +
Geometer AG, Arlesheim
Sutter Ingenieur- und
Planungsbüro AG, Arboldswil
Herbert Hediger Haustechnik AG, Zurich
KFB AG, Olten
ECOSAFE Gunzenhauser AG, Sissach

Démissions 2004

GVH Fribourg SA, Le Mouret
Gasser & Partner AG, Lungern
Clément + Clerc, Fribourg
Walter Sulser Planungsbüro
für Energie- und Haustechnik, Coire
Mühlhauser & Partner AG, Düringen
BHM Bianchetti Hitzinger
Meyer AG, Bienne
Peter Matt Ingenieurbüro, Ittigen
F. Cometta SA, Mendrisio
Gaudenz Beeli Elektro-Planungs-Büro,
Flims Waldhaus

Nombre d'entreprises membres actives
au 31 décembre 2004:
419 et 398 filiales

Hans Abicht, Président
Abicht Hans AG
Beratende Ing. für Energie-
und Haustechnik
Industriestrasse 55
6300 Zoug
abicht.hans@abicht.ch

Urs Allemann
Emch + Berger AG Solothurn
Ingenieure + Planer
Schöngrünstrasse 35
4500 Soleure
urs.allemann@emchberger.ch

Flavio Casanova
Gruner AG
Ingenieure und Planer
Gellertstrasse 55
4020 Bâle
flavio.casanova@gruner.ch

Dr. Dieter Flückiger Dr.
Flückiger + Bosshard AG
Dipl. Ing. ETH/SIA/usic
Räffelstrasse 32
8045 Zurich
dieter.flueckiger@fbag.ch

Hans Ulrich Frey
Frey & Associés SA
Avenue Edouard Dapples 54
1006 Lausanne
frey.ing@gve.ch

Martin Hess
HEFTI. HESS. MARTIGNONI.
Elektro Engineering Aarau AG
usic
Wiesenstrasse 26
5001 Aarau
mhess@hhm.ch

Paolo Kraemer
Andreotti & Partners SA Studio
d'ingegneria
Via Varenna 2
6601 Locarno 1
andreotti.partners@ticino.com

Ruedi Müller
Müller & Ruch
Mutschellenstrasse 137
8038 Zurich
ruedi.mueller@mueller-ruch.ch

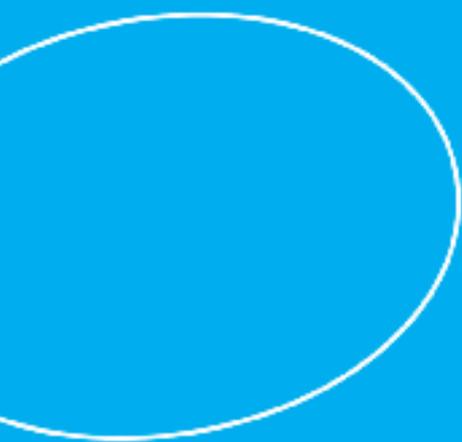
Mauro Rezzonico
Ceresa Rezzonico
Studio d'ingegneria SA
Via Pedevilla 2
6504 Bellinzona
mauro.rezzonico@cre.ch

Dr. Ernst Schläppi Dr.
CSD Ingenieure
und Geologen AG
Hessstrasse 27d
3097 Bern-Liebelfeld
e.schlaeppi@csd.ch

Alfred Squaratti
kbm SA environnement
naturel et construit
Rue de Lausanne 39
1950 Sion
ing.civils@kbm-sa.ch

Urs Welte
Amstein + Walthert AG SIA
Andreasstrasse 11
8050 Zurich
urs.welte@amstein-walthert.ch

Assesneur
Daniel Sommer
Bildungsberatung
Sommer Daniel
Hubrainweg 10
8124 Maur
daniel.sommer
@sommer-service-ag.ch



upes régionaux

Argovie
Hans Andreas Wilhelm
Wilhelm + Wahlen
Ingenieurbüro
Schlossplatz 1
5000 Aarau
info@ww-aarau.ch

Bâle
Tivadar Puskas
WGG Schnetzer Puskas
Ingenieure AG SIA/usic
Güterstrasse 144
4002 Bâle
ing@wggsp.ch

Berne
Peter Sollberger
Sollberger AG
Elektroplanung
Funkstrasse 108
3084 Wabern
se@sollbergerag.ch

Berne
Ulrich Türler
smt ag
Ingenieure und Planer
Staufferstrasse 4
3006 Berne
smt@smt.ch

Fribourg
Raymond Devaud
Devaud Monigatti
et Associés SA
Ingénieurs civils
Route St-Nicolas-de-Flüe 16
1709 Fribourg
dma@bluewin.ch

Genève
Erik Langlo
Perreten et Milleret S.A.
Rue Jacques-Grosselin 21
1227 Carouge-Genève
info@pmsa.ch

Suisse centrale
Max Birchler
Birchler, Pfyl + Partner AG
Riedstrasse 7
6430 Schwyz
info@bpp-ing.ch

Neuchâtel/Jura
Charles Häsler
AJS ingénieurs civils SA
Place d'Armes
2000 Neuchâtel
ajs@ajs.ch

Suisse orientale
Reto Graf
IBG B. Graf AG Engineering
Flurhofstrasse 158d
9006 Saint-Gall
stgallen@ibg.ch

Soleure
Edi Baumgartner
Frey + Gnehm AG
Leberngasse 1
4603 Olten
fugolten@bluewin.ch

Suisse du sud-est
Hans Hermann
Hermann Hans
Planungs + Beratungsbüro
Obere Gasse 20
7000 Coire
info@hermann-chur.ch

Tessin
Roberto Bernardoni
Bernardoni Roberto
Studio d'ingegneria
Via Olgiati 8
6900 Lugano
rb.ing@bluewin.ch

Vaud
Charles Weinmann
Weinmann-Energies SA
route d'Yverdon 4
1040 Echallens
info@weinmann-energies.ch

Valais
Alfred Squaratti
kbm SA environnement
naturel et construit
Rue de Lausanne 39
1950 Sion
ing.civils@kbm-sa.ch

Zurich
Gérard Rutishauser
Rutishauser Ingenieurbüro
GmbH
Bau, Verkehr und Umwelt
Drahtzugstrasse 18
8008 Zurich
rutishauser@ruing.ch

Groupes de travail et gr

Personnel



Groupes de projet

Commission des admissions

Dr. Dieter Schmid, Neuchâtel (Président)
Roberto Bernardoni, Lugano
Silvano Ceresa, Airolo
Hansruedi Signer, Saint Gall
Richard Weber, Zurich
Urs Welte, Zurich

Conseil de fondation

Pius Schuler, Rothenturm (Président)
Hans Abicht, Zoug
Carlo Galmarini, Zurich
Dr. Urs Hess-Odoni, Lucerne
Ruedi Müller, Zurich
Dr. Hans Caspar Nabholz, Zurich
Jean A. Perrochon, Berne
Mauro Rezzonico, Bellinzona
Dr. Dieter Schmid, Neuchâtel

Administration de la fondation

SRB Assekuranz Broker AG, Zurich

Conseillers

Politique	Maître Rudolf Joder, Conseiller national BE, Belp
PR	Markus Kamber & Partner AG, Berne
Fournisseur Internet	Klink GmbH, Berne
Questions juridiques	Dr Urs Hess-Odoni, Lucerne
Questions économiques	Dr Hans Caspar Nabholz, Zurich

Secrétariat usic

Waldeggstrasse 27c
Postfach 133
3097 Liebefeld-Berne
Telefon 031 970 08 88
Fax 031 970 08 82
www.usic.ch
usic@usic.ch

GT Formation

Daniel Sommer (présidence)
Dr. Dieter Flückiger

GT Export

Daniel Lavanchy (présidence)
Roger Bremen
Michel Nardin
Walter Osterwalder
Daniel Schläpfer
Joseph von Aarburg

GT Technique de l'énergie et du bâtiment

Daniel Sommer (présidence)
Martin Hess
Ruedi Müller
Urs Welte
Werner Waldhauser

GT Politique

Hans Abicht (présidence)
Urs Allemann
Markus Kamber
Daniel Sommer

GT PR/Relations publiques

Roberto Bernardoni (présidence)
René JeanRichard
Marcel Rieben
Jérémie Robyr
Walter Salm
Dr. Ernst Schläppi

GT Assurance-qualité et CFST

Ruedi Müller (présidence)
Jean Perrochon

GT Environnement et durabilité

Jon Mengiardi (présidence)
Dr. Peter Gresch
Dr. Ernst Schläppi
Dr. Nik Sieber
Dr. Uwe Sollfrank

GT Adjudication

Flavio Casanova (présidence)
Hans Ulrich Frey
Dr. Thomas Marty
Manfred Roschi
Gérard Rutishauser
Beat Schneeberger
Max Studer
Peter Trüb

GT Associations partenaires

Hans Abicht
Markus Kamber

PG CCT

Urs Welte (présidence)
Bruno Basler
Walter Zundel

GT FEE (nouveau)

Martin Hess (présidence)
Hans Abicht
Daniel Sommer
Urs Welte
Markus Kamber

GP Honoraires

Hans Abicht (présidence)
Flavio Casanova
Hansjörg Hader
Bernhard Matter

GP Licences

Hans Abicht (présidence)
Manfred Roschi
Walter Salm
Rudolf Starkl
Hans Andreas Wilhelm

GP Collaboration avec les entrepreneurs généraux

Hans Abicht (présidence)
Flavio Casanova
Dr Dieter Flückiger
Hansjörg Hader

GP Concours

Martin Hess
Urs Welte
Mauro Rezzonico

2023
URS

USIC

Union Suisse des Sociétés d'Ingénieurs-Conseils
Schweizerische Vereinigung Beratender Ingenieurunternehmen
Unione Svizzera degli Studi Consulenti d'Ingegneria
Swiss Association of Consulting Engineers
Member of FIDIC and EFCA

usic-Geschäftsstelle/Secrétariat
Markus Kamber & Partner AG
Postfach 133 3097 Bern-Liebefeld
Telefon 031 970 08 88
Telefax 031 970 08 02
<http://www.usic.ch>
E-mail: usic@usic-engineers.ch